

*L'Investissement Socialement Responsable, ou ISR, est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable – Définition AFG-FIR



ENVIRONNEMENT

L'eau : à consommer avec modération

40 000 litres d'eau pour fabriquer une tonne de papier, idem pour une voiture, chaque année **l'industrie française** consomme près de **3 milliards de mètres cubes** d'eau, soit **25%** de la consommation nationale. Impact du changement climatique oblige, la gestion de l'eau devient une préoccupation politique, économique et industrielle mondiale. Et pour cause, d'après la Banque mondiale, la raréfaction de l'eau, pourrait affecter environ **6% du PIB** de régions où elle est encore abondante (Afrique Centrale et Asie de l'Est) et de régions déjà en manque (Moyen Orient, Sahel) à horizon 2050. Mais les industriels des zones géographiques qui se penseraient épargnés, n'en sont pas moins **vigilants**. En effet, selon le Directeur général de Véolia France, les industriels sont tout à fait conscients du problème et **cherchent des procédés plus sobres**. Les solutions d'ingénierie et de conseil existent, encore faut-il investir. Parmi les actions déployées, la première est la **cartographie** de la chaîne de valeur et le calcul de l'empreinte eau, zone par zone pour savoir où agir. Chez **Renault Trucks**, les investissements dans plusieurs postes, comme entre autre dans les opérations de peinture mais aussi le système des tours de refroidissement, lui ont permis en vingt ans de diviser par dix ses consommations d'eau. Le secteur de la beauté est aussi très sensibilisé comme chez **l'Oréal**, où 60% de l'empreinte totale eau du groupe vient de l'usage par les utilisateurs finaux, nécessitant de reconcevoir des formulations. Pour d'autres secteurs très consommateurs comme **l'exploitation minière**, les transformations peuvent être plus lourdes ; cela a été le cas du groupe **OCP** au Maroc, premier exportateur de phosphate et d'engrais phosphaté, qui grâce à la réalisation de plusieurs évolutions dans son process industriel et sa chaîne de valeur est parvenu à économiser 3 millions de mètre cube d'eau/an. Autre angle d'attaque et non des moindres, le **réemploi des eaux usées**, où la France est particulièrement en retard avec seulement **0,2%** de réutilisation des eaux de sorties des processus de production, quand elle est de 15% en Espagne. **Au niveau mondial**, c'est tout aussi affolant puisque **80%** des eaux usées **ne sont pas traitées**. Et pourtant les solutions techniques existent. Volvic en a expérimentées dans son usine d'embouteillage où les eaux circulent à présent en boucle fermée. Dans la confection, secteur particulièrement polluant, **H&M** s'est fixé l'objectif d'éliminer 100% des produits chimiques de ses eaux usées d'ici 2030. A la même échéance, **l'Oréal** s'est engagé à recycler et réutiliser en boucle (**waterloop**) 100% de l'eau utilisée dans ses procédés industriels. Cela concerne déjà 6 de ses 39 usines.

Si les efforts demandés et attendus sont certainement coûteux, en France **les agences de l'eau peuvent subventionner les investissements** à hauteur de 40% à 60% selon les régions... encore faut-il les **solliciter!**

Pour mieux **appréhender** le **cout de l'impact eau** sur leur business, plusieurs entreprises réfléchissent déjà à donner un prix à cette ressource...comme ils donnent déjà un prix au carbone.

Révision à la hausse du Green Deal

Le Parlement européen a décidé de porter à **45 %** d'ici 2030, au lieu de 22 % actuellement, la **part des énergies renouvelables** dans la consommation électrique de l'Union européenne. Cette mesure phare de la directive « RED », adoptée par les députés européens, représente une nette réévaluation à la hausse d'une des plus importantes dispositions du Green Deal. Pour rappel, l'UE, dans le cadre de sa feuille de route **Fit for 55** s'est engagée à atteindre une réduction d'au moins 55 % de ses émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990.

De son côté la Commission européenne a annoncé qu'elle investira **28Mds €** d'ici à 2027 pour faire progresser **l'innovation** et le déploiement des technologies d'énergie propre, principalement dans les secteurs difficiles à réduire par l'intermédiaire du **programme Horizon Europe**, du fonds de l'innovation et d'InvestEU.

Sources : Les Echos - RSE DATANEWS



RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES

Salaires minimum : nouvelles règles en Europe

Le Parlement Européen a adopté une nouvelle législation sur les salaires minimaux. Le montant restera une compétence nationale, mais les États membres devront s'assurer qu'ils permettent de vivre décemment, en tenant compte du coût de la vie et des différents niveaux de rémunération. Le texte approuvé introduit **l'obligation** pour les États membres de mettre en place une mise à jour régulière et un système de **contrôle**. Celui-ci comprendra des **inspections sur le terrain**, afin de lutter contre la sous-traitance abusive, le faux travail indépendant, les heures supplémentaires non déclarées ou l'augmentation de l'intensité de travail. Chaque Etat a deux ans pour se conformer à la directive.

Le Parlement Européen interpelle TotalEnergies

Un texte **critique**, mais **non contraignant**, a été adopté à Bruxelles à l'encontre du mégaprojet d'exploitation pétrolière qui prévoit entre autre la construction d'un oléoduc de plus de 1400 kilomètres reliant **l'Ouganda à la Tanzanie**. Le Parlement reproche au groupe TotalEnergies de ne pas avoir mis en place un **plan de vigilance** suffisant pour prévenir les risques tant en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de droits humains. Dénonçant entre autre le risque de faire déplacer plus de 100 000 personnes, l'instance européenne a demandé à l'énergéticien de prendre une année pour étudier « la faisabilité d'un autre itinéraire permettant de mieux préserver les populations et les ressources ».

Sources : Actualité Parlement Européen – Novethic



Lanceurs d’alerte et activistes encouragés aux US

Alors que sur le Vieux Continent il est **impensable** de rémunérer les lanceurs d’alertes, aux Etats Unis, la Securities and Exchange Commission de Wall Street estime quant à elle que plus les récompenses sont élevées, moins il y aura de fraude et plus les investisseurs seront protégés. Depuis 2021, la SEC a ainsi versé pas moins de **367 millions de dollar** à ses « whistleblowers », montant qui atteint 1,3 milliards depuis 2012. Des informations qui lui auraient permis de « récupérer » 5 milliards de dollars. Or ce que nous pourrions ici qualifier d’incitation à la délation à outrance, pourrait se déployer plus encore outre Atlantique puisque la SEC vient de mettre fin à certaines restrictions qui avaient été établies par son ancien patron nommé par Trump. Belle aubaine pour nombre de **cabinets d’avocats**, largement à la **manoeuvre** dans ces programmes de dénonciation.

Toujours au Etats Unis, depuis le 1er septembre les **activistes** peuvent plus facilement intégrer les conseils d’administration. Désormais leur nom apparaîtra sur la **même liste** que celles des administrateurs proposés par la société. Auparavant, quand un investisseur voulait obtenir des représentants au conseil et que sa résolution n’était pas agréée par la société, il devait présenter sa propre liste, sous forme de résolution externe.

Sources : [Les Echos](#)



GOUVERNANCE

Droit de vote multiple : fin du suspens

Le Haut Comité juridique de la place de Paris (HCJP) recommande **d’introduire, dans le droit français** des sociétés cotées, la possibilité d’attribuer des **droits de vote multiples** à certaines actions. Déception chez les défenseurs du principe 1 action /1 voix. Parmi les explications de cette décision, la question du maintien de la **compétitivité** a fortement joué . En effet, depuis le Brexit, la Bourse de Londres, pourtant initialement très attachée à ce principe 1 action/1 voix, a décidé l’an passé d’autoriser le droit de vote multiple...afin d’accroître son attractivité. Difficile de rivaliser. Le HCJP a néanmoins estimé qu’il était nécessaire **d’encadrer** le régime des actions à droit de vote multiple et propose, pour pouvoir souscrire à ces actions que deux conditions soient réunies : faire partie de l’organe de **direction**, et **détenir une part importante** du capital (20 %). Autre suggestion, ces droits de vote multiple pourraient avoir une **limite dans le temps** (probablement sept ans) pour empêcher qu’ils soient un moyen d’asseoir à moindres frais le pouvoir de certains actionnaires. Enfin, le rapport propose une règle de principe : les droits de vote multiple s’exerceraient sur toute résolution d’assemblée **à l’exception** des votes sur les rémunérations des dirigeants, l’approbation des conventions réglementées et la désignation des commissaires aux comptes.

Sources : [Les Echos](#)

Les français et la finance durable en 2022 :

La **13eme enquête annuelle** réalisée par l’Ifop pour le Forum pour l’Investissement Responsable a été réalisée cet été auprès de 1000 personnes (la plupart détenant au moins 1 produit d’épargne). Les principaux résultats qui en ressortent confirment **un fort intérêt** avec cependant une attente sur la **preuve d’impact positif**.

Ainsi **60%** déclarent accorder une place importante aux impacts environnementaux et sociaux dans leurs décisions de placements. Si cette tendance est stable dans le temps, cet intérêt est d’autant plus élevé que la personne sondée est jeune. Parmi les sujets extra-financiers que les sondés veulent voir pris en compte en priorité dans leurs épargne, les **droits humains** et la **pollution** (pour 76% d’entre eux), suivi du changement climatique et le bien-être au travail (pour 74%) et l’emploi (pour 73%). Concernant **l’impact**, 61% pensent qu’aujourd’hui l’impact des produits responsables est neutre, et sont en **attentes de preuves tangibles**.

Si l’intérêt pour la finance responsable est donc toujours manifeste, et si 25% des sondés seraient prêts à investir dans l’ISR, seuls **8%** se sont vus proposer un produit ISR par leur conseiller... Et comme les années précédentes pour plus des 2/3 des épargnants, le mieux placé pour les informer sur le sujet de l’ISR est leur **conseiller bancaire**.

Encore faut-il, comme le conclut également une autre étude (Schroders Global Investors Survey), que la **pédagogie** soit plus et mieux déployée. Il est indispensable et urgent de **former** les conseillers ainsi que des épargnants et mêmes les étudiants. La révision de la **règle européenne MIF2** avec l’introduction de « **préférence en matière de durabilité** » dans la relation des prestataires de service d’investissement et autres conseillers en gestion de patrimoine, devrait accélérer les choses.

Source : [FIR – Cytewire](#)

EN BREF

- Pour la première fois, le **nombre d’emplois** dans les énergies décarbonées dépasse celui des énergies fossiles. Au total, un peu plus de 35 millions d’emplois sont désormais liés aux énergies propres sur les 65 millions de postes dans le secteur de l’énergie, selon le rapport World Energy Employment (WEE) de l’Agence internationale de l’énergie.
- A partir d’octobre, dans le cadre de ses **achats d’obligations d’entreprises**, la **BCE favorisera** les entités les moins nocives pour l’environnement. Elle leur attribuera une « notation climat » prenant en compte trois critères : leurs émissions de gaz à effet de serre passées (rapportées à la moyenne sectorielle), leurs objectifs en matière de réduction de leurs émissions et la qualité de leurs communications extra-financières. Ces notes ne seront pas rendues publiques pour ne pas déséquilibrer davantage le marché.

PROMEPAR Asset Management
est signataire



CONTACT

■ **Murielle HERMELLIN**
Responsable ISR – Gérante de portefeuilles
Murielle.hermellin@bred.fr